# **RÈGLEMENT VGR-722**

# AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR LE TAUX DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE AINSI QUE LES TARIFS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2023

**ATTENDU** que le conseil municipal a adopté ses prévisions budgétaires 2023 au montant de 7 351 700 \$;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de décréter les taux de taxes foncières générales et les tarifs pour les services municipaux pour l'année 2023;

ATTENDU que la conseillère Lucie Nicolas a donné un avis de motion de l'adoption du présent règlement à la séance du 12 décembre 2022

ATTENDU qu'à cette même séance elle a déposé le projet de règlement VGR-722

ATTENDU que la greffière a donné l'avis public de la publication du projet de règlement conformément à la Loi

# POUR CES RAISONS,

Il est dûment proposé par : Gaston Leblanc et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

Le règlement VGR-722 ayant pour objet d'établir le taux de taxe foncière générale ainsi que les tarifs pour les services municipaux pour l'année 2023 soit et est adopté et que le conseil ordonne et statue par le présent règlement ce qui suit:

Le préambule de ce règlement en fait partie intégrante; QUE:

#### ARTICLE 1 **RÉGIME D'IMPÔT FONCIER À TAUX VARIÉS**

Taxes générales sur la valeur foncière 2023 :

Taux de base	0.95/100\$
6 logements et plus	0.95/100\$
Non résidentiel	
Industriel	1.65/100\$
Agricole	0.95/100\$
Forestier	0.95/100\$
Terrains vagues	0.95/100\$
Conformément au rôle d'évaluation en vigueur.	

# **ARTICLE 2**

Le conseil municipal fixe les taux de taxes et les coûts unitaires des services municipaux pour l'année 2023 comme suit :

## A) TAUX DE TAXES

Participation aux travaux de la route 132 dans le secteur de Petit-Pa	bos0.0177/100\$
Assainissement des eaux	0.1440/100\$
Participation aux travaux de la route 132 dans le secteur de Pe	etit-Pabos - Ferme
0.0177/100\$	
Assainissement des eaux — Ferme	0.1440/100\$
Aréna, Enrochement rue du Bord-de-l'Eau, Appareils respiratoires	0,0718/100\$
Règlement d'emprunt parapluie	0.0302/100\$

rue de l	a Source et la Grande Allée Est.	
Logeme	ent unifamilial (vacant ou non)	1.0 un
_	vacant	
	s commerces	
Comme	erce attenant à une résidence	0.25 un
TALLY ET	XES SECTEUR DE PETIT-PABOS —— (RÈGLEMENT V-541/04)	•
	e l'immeuble n'est desservi que par un service, l'unité de	
un facte	eur égal à 0.5	
Pour l'a	nnée 2023 la valeur attribuée à chaque unité est de 282	\$.
Chaque	logement	1.0 un
•	vacant	
Chalet		1.0 un
Immeul	ole avec commerce inclus	1.25 un
Entrepô	)t	1.0 un
Locatio	n d'auto	1.5 un
	mécanique	
	distribution d'essence	
Autre c	ommerce	1.5 un
	XES RUE DE LA SOURCE (TRAVAUX 2009)	
	nnée 2023, la valeur attribuée à chaque unité est de 269	
•	e logement	
remain	vacant	
TARIF D	E COMPENSATION DES SERVICES D'AQUEDUC	
Pour l'a		
	nnée 2023, la valeur attribuée à chaque unité est de 292	
Chaque	logement	1.0 un
Chaque Clubs so	logementociaux	1.0 un
Chaque Clubs so Comme	logementociauxerce attaché d'une résidence	1.0 un 1.0 un 0.4 un
Chaque Clubs so Comme Maison	e logementociauxerce attaché d'une résidencede chambres (par chambre louée)	1.0 un 1.0 un 1.0 un 0.4 un 0.2 un
Chaque Clubs so Comme Maison Épicerie	e logement ociauxerce attaché d'une résidencede chambres (par chambre louée)	1.0 un 1.0 un 0.4 un 0.2 un 1.6 un
Chaque Clubs so Comme Maison Épicerie Dépann	e logement ociauxerce attaché d'une résidence	1.0 un 1.0 un 0.4 un 0.2 un 1.6 un
Chaque Clubs so Comme Maison Épicerie Dépann Autres o	e logement	1.0 un 1.0 un 0.4 un 0.2 un 1.6 un 1.1 un
Chaque Clubs so Comme Maison Épicerie Dépanr Autres o Garage	e logement	1.0 un 1.0 un 0.4 un 0.2 un 1.6 un 1.1 un 1.4 un
Chaque Clubs so Comme Maison Épicerie Dépann Autres o Garage Édifice d	e logement	1.0 un 1.0 un 1.0 un 0.4 un 0.2 un 1.6 un 1.1 un 2.6 unit
Chaque Clubs so Comme Maison Épicerie Dépanr Autres o Garage Édifice a Édifice a	e logement	1.0 un 1.0 un 1.0 un 0.4 un 0.2 un 1.6 un 1.1 un 2.6 unit 0.6 un 3.6 unit
Chaque Clubs so Comme Maison Épicerie Dépann Autres o Garage Édifice a Édifice a	e logement	1.0 un 1.0 un 1.0 un 0.4 un 0.2 un 1.6 un 1.1 un 2.6 unit 3.6 unit
Chaque Clubs so Comme Maison Épicerie Dépann Autres o Garage Édifice a Édifice a Unité de	e logement	
Chaque Clubs so Comme Maison Épicerie Dépann Autres o Garage Édifice a Édifice a Hôtel au Unité de	e logement	1.0 un 1.0 un 1.0 un 0.4 un 0.2 un 1.6 un 1.1 un 1.4 un 2.6 unit 3.6 unit 4.1 unit 0.3 un
Chaque Clubs so Comme Maison Épicerie Dépann Autres o Garage Édifice a Édifice a Unité de Hôtel au Restaur	e logement	
Chaque Clubs so Comme Maison Épicerie Dépann Autres o Garage Édifice o Édifice o Hôtel au Unité de Hôtel au Restaur Ferme	e logement	
Chaque Clubs so Comme Maison Épicerie Dépann Autres o Garage Édifice a Édifice a Hôtel a Unité de Hôtel a Restaur Ferme	e logement	
Chaque Clubs so Comme Maison Épicerie Dépanr Autres o Garage Édifice a Édifice a Hôtel a Hôtel a Restaur Ferme Hôtel a de bois	e logement	1.0 un 1.0 un 1.0 un 0.4 un 0.2 un 1.6 un 1.1 un 1.4 un 2.6 unit 0.6 un 3.6 unit 4.1 unit 3.6 unit 0.7 un 0.2 un
Chaque Clubs so Comme Maison Épicerie Dépann Autres o Garage Édifice a Édifice a Hôtel a Unité de Hôtel a Restaur Ferme Hôtel a de bois Instituti	e logement	1.0 un 1.0 un 1.0 un 0.4 un 0.2 un 1.6 un 1.1 un 1.4 un 2.6 unit 0.6 un 3.6 unit 4.1 unit 3.6 unit 0.7 un 0.7 un 0.2 un
Chaque Clubs so Comme Maison Épicerie Dépann Autres o Garage Édifice a Édifice a Hôtel a Unité de Hôtel a Restaur Ferme Hôtel a de bois Instituti Bureau Salon d	e logement	1.0 un 1.0 un 1.0 un 0.4 un 0.2 un 1.6 un 1.1 un 1.4 un 2.6 unit 0.6 unit 3.6 unit 3.6 unit 3.6 unit 0.7 un 0.2 un 2.6 unit
Chaque Clubs so Comme Maison Épicerie Dépanr Autres o Garage Édifice a Édifice a Hôtel a Unité de Hôtel a Restaur Ferme Hôtel a de bois Instituti Bureau Salon d Fabriqu	e logement	1.0 un 1.0 un 1.0 un 0.4 un 0.2 un 1.6 un 1.1 un 1.4 un 2.6 unit 0.6 unit 3.6 unit 3.6 unit 0.7 un 2.6 unit 1.1 unit 2.7 unit 2.8 unit 2.9 unit 2.9 unit 2.9 unit 2.9 unit
Chaque Clubs so Comme Maison Épicerie Dépann Autres o Garage Édifice o Édifice o Hôtel av Hôtel av Restaur Ferme Hôtel av de bois Instituti Bureau Salon d Fabriqu Merinov	e logement	1.0 un  1.0 un  0.4 un  0.2 un  1.6 un  1.4 un  2.6 unit  3.6 unit  4.1 unit  3.6 unit  3.6 unit  3.6 unit  1.1 un  1.1 un
Chaque Clubs so Comme Maison Épicerie Dépann Autres o Garage Édifice a Édifice a Hôtel a Unité de Hôtel a Restaur Ferme Hôtel a de bois Instituti Bureau Salon d Fabriqu Merinos Industri	e logement	
Chaque Clubs so Comme Maison Épicerie Dépanr Autres o Garage Édifice a Édifice a Hôtel a Hôtel a Restaur Ferme Hôtel a de bois Instituti Bureau Salon d Fabriqu Merino Industri Lave-au	e logement	
Chaque Clubs so Comme Maison Épicerie Dépanr Autres o Garage Édifice a Édifice a Hôtel a Hôtel a Restaur Ferme Hôtel a de bois Instituti Bureau Salon d Fabriqu Merino Industri Lave-au	e logement	

	b) charge mensuelle durant l'utilisation :	180 \$
	Usine avec compteur :	
	a) charge annuelle de base :	15 925 \$
	b) charge pour consommation supérieure à 32 500 m <sup>3</sup> :	
E)	TARIF DE COMPENSATION DES SERVICES D'AQUEDUC (IMMOBILISATION)	
	Pour l'année 2023, la valeur attribuée à chaque unité est de 107 \$.	
	Chaque logement	1.0 unité
	Clubs sociaux	
	Terrain vacant	
	Commerce attaché d'une résidence	•
	Maison de chambres (par chambre louée)	
	Épicerie	
	Dépanneur	
	Autre magasin	
	Garage avec mécanique et débosselage	
	Édifice à bureaux, espace à bureau–1 à 5 bureaux (par unité)	
	Édifice à bureaux, espace à bureau–6 bureaux et plus	
	Hôtel avec bar	
	Unité de motels (par unité)	
	Hôtel avec salle à manger, bar, salle de danse	
	Restaurant	
	Ferme	0.7 unité
	Hôtel avec résidence faisant location de chambres sans permis	
	de boisson (par chambre louée)	0.2 unité
	Institution bancaire	2.6 unités
	Bureau de poste	1.4 unité
	Salon de coiffure	1.1 unité
	Merinov.	15.0 unités
	Usine de glace	5.0 unités
	Poisson Salé Gaspésien	
	Crustacées de Gaspé	110.0 unités
F)	TARIF DE COMPENSATION - NOUVEAUX USAGERS ÉGOUT SANITAIRE ET	PLUVIAL – PARTIE
	NORD DE LA RUE DU PARC	
	Pour l'année 2023, la valeur attribuée à chaque unité est de 450 \$.	
	Chaque logement	1.0 unité
	Terrain vacant	0,5 unité
	Commerce attaché d'une résidence	0.4 unité
	Maison de chambres (par chambre louée)	0.2 unité
	Garage avec mécanique et débosselage	2.6 unités
	Salon de coiffure	1.1 unité
G)	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	
	Pour l'année 2023, la valeur attribuée à chaque unité (ou logement)	est de :
	RÉSIDENTIEL: 1 à 4 logements300 \$	par unité
	5 logements et plus300 \$	•
	INDUSTRIE, COMMERCE, INSTITUTION (ICI):315 \$	par unite

Nom du Commerce	Unite
9057-3759 Qué. Inc	7
Administration portuaire de G-Rivière	

Atelier Will Nicolas5
Ateliers Actibec11
Autobus Couture & Cahill1
Banque Nationale1
Beaudin Gestion de capitaux inc1
Bernard Électronique enr0,5
Bijouterie Brigitte1
Bijouterie Dubé1
Boutique Ariane Turbide1
Boutique Distinction1
Boutique Pro-nature2
Boutique Synergie1
Café Chèvres dansantes1
Cafétéria É.P.A.Q5
Caisse Populaire Desjardins1
Camping de l'aéroport6
Camping de la Grave4
Camping Lina2
Casse-croûte Chez Lise2
Centre adultes La Ramille7
Centre de la Petite enfance8
Centre de tri
Centre équestre Trépanier (Cav. du
Rocher)7
Centre spécialisé des Pêches13
Cercle des fermières de Grande-Rivière1
CF Décoration1
Ciné-Parc1
Clinique dentaire Danielle Whittom1
Clinique dentaire Dr. Vinh1
Clinique d'esthétique Enjolie0,5
Clinique médicale de La Grande-Allée4
Club de l'Âge d'or Amitié1
Club Sentiers Rocher-Percé1
Club Sentiers Rocher-Percé1 Cogeco2
Cogeco2 Coiffure Brillantine
Cogeco
Cogeco2Coiffure Brillantine0,5Coiffure Caroline0,5Coiffure Complicité0,5Coiffure La mèche en fête1Comptabilité LD1Comptabilité Sweeney1Construction MD Déneigement1Construction N&R Duguay1
Cogeco2Coiffure Brillantine0,5Coiffure Caroline0,5Coiffure Complicité0,5Coiffure La mèche en fête0,5Comptabilité LD1Comptabilité Sweeney1Construction MD Déneigement1Construction N&R Duguay1Crustacés de Gaspé4
Cogeco
Cogeco       2         Coiffure Brillantine       0,5         Coiffure Caroline       0,5         Coiffure Complicité       0,5         Coiffure La mèche en fête       0,5         Comptabilité LD       1         Comptabilité Sweeney       1         Construction MD Déneigement       1         Construction N&R Duguay       1         Crustacés de Gaspé       4         Crèmerie chez Bibi       0.5         Dépanneur 132       5
Cogeco
Cogeco       2         Coiffure Brillantine       0,5         Coiffure Caroline       0,5         Coiffure Complicité       0,5         Coiffure La mèche en fête       0,5         Comptabilité LD       1         Comptabilité Sweeney       1         Construction MD Déneigement       1         Construction N&R Duguay       1         Crustacés de Gaspé       4         Crèmerie chez Bibi       0.5         Dépanneur 132       5         Dépanneur Ca-ro-lyn inc       3         Dépanneur Marie-Soleil Petro-Canada       4
Cogeco       2         Coiffure Brillantine       0,5         Coiffure Caroline       0,5         Coiffure Complicité       0,5         Coiffure La mèche en fête       0,5         Comptabilité LD       1         Construction MD Déneigement       1         Construction N&R Duguay       1         Crustacés de Gaspé       4         Crèmerie chez Bibi       0.5         Dépanneur 132       5         Dépanneur Ca-ro-lyn inc       3         Dépanneur Marie-Soleil Petro-Canada       4         Distribution J.M. Bernatchez       2
Cogeco
Cogeco
Cogeco         2           Coiffure Brillantine         0,5           Coiffure Caroline         0,5           Coiffure Complicité         0,5           Coiffure La mèche en fête         0,5           Comptabilité LD         1           Comptabilité Sweeney         1           Construction MD Déneigement         1           Construction N&R Duguay         1           Crustacés de Gaspé         4           Crèmerie chez Bibi         0.5           Dépanneur 132         5           Dépanneur Ca-ro-lyn inc         3           Dépanneur Marie-Soleil Petro-Canada         4           Distribution J.M. Bernatchez         2           Dixie Lee         15           École Bon Pasteur         8           École secondaire du littoral         15
Cogeco
Cogeco         2           Coiffure Brillantine         0,5           Coiffure Caroline         0,5           Coiffure Complicité         0,5           Coiffure La mèche en fête         0,5           Comptabilité LD         1           Comptabilité Sweeney         1           Construction MD Déneigement         1           Construction N&R Duguay         1           Crustacés de Gaspé         4           Crèmerie chez Bibi         0.5           Dépanneur 132         5           Dépanneur Ca-ro-lyn inc         3           Dépanneur Marie-Soleil Petro-Canada         4           Distribution J.M. Bernatchez         2           Dixie Lee         15           École Bon Pasteur         8           École secondaire du littoral         15
Cogeco
Cogeco
Cogeco
Cogeco       2         Coiffure Brillantine       0,5         Coiffure Caroline       0,5         Coiffure Complicité       0,5         Coiffure La mèche en fête       0,5         Comptabilité LD       1         Comptabilité Sweeney       1         Construction MD Déneigement       1         Construction N&R Duguay       1         Crustacés de Gaspé       4         Crèmerie chez Bibi       0.5         Dépanneur 132       5         Dépanneur Ga-ro-lyn inc       3         Dépanneur Marie-Soleil Petro-Canada       4         Distribution J.M. Bernatchez       2         Dixie Lee       15         École Bon Pasteur       8         École secondaire du littoral       15         Entreprise Hector Lebreux inc       1         Esthétique auto J.S       1         Esthétique Andréa Nicolas       0,5         Étude Jean Couture       1         Excellence Sports       1
Cogeco

Nom du Commerce	<u>Unité</u>
Fermes de toit Jomar	0.5
FIPEC	
Forestières des Trois Couronnes Inc	0
Fourrures Yves Mousette enr	
Garage André Dubé	
Garage François Chiasson	
Garage Gaston Normandeau enr	
Garage Ghislain MéthotGarage municipal et 2 casernes	
Gestion Mauger (Pêche et Océan)	
Gîte à Millie	
Gite Mario Moreau	
Go-Kart	
Grande-Rivière Broderie Design	1
Groupe Radisson	0,5
Haltes routières	
Hôtel de ville	
HT réfrigération	
Hydro Québec	
IGA	
Investissement B.G.M. inc Jean Coutu	
JL. Video	
Josée Méthot, avocate	
La Nuit Blanche	
L'Escapade Maison des Jeunes de G-R.	
Location JRL	2
Lys Santé inc	
Mauger Ford	11
Mercier et Frères	
Mérinov	
Mini Entrepôt G-Rivière	
Miraco	
Moreau, Laurent, ébénisterie	
Motel du Rivage  OAA Espoir Câlin	
Pêcheries Rudy	
Pêches et Océans Canada	
Peinture Bergo Nettoyage	
Peinture Bergo	
Pièces d'auto JLM inc	
Pièces d'Auto JLR inc	4
Pièces d'auto Nicolas	
Pièces d'auto Noël Beaudry	
Poisson Salé Gaspésien	
Postes Canada (Village)	
Postes Canada (rue de la Rivière)	
Quincaillerie J.G Méthot Reina Lelievre (couture)	
Résidence de la Rive	
Restaurant Comptoir chinois	
Restaurant Coq d'Or	
Restaurant Le Vorace	
Rock Guillot construction	1
Salle multifonctionnelle	1
Salon de coiffure Francine	
Salon de coiffure La Coupe des Sportif	
Salon de coiffure Linda Hogan	
Salon esthétique électrolyse La Jouven	
Salon esthétique et électrolyse Rayon	
Soleil	
Salon funéraire Edgar Lebreux Salon Koifur Clôd	0,5
Service de cafétéria Dunn Enr	0,5 3

Nom au Commerce Un	iiτe
Société de gestion de la Grande-Rivière /	
Zec0	.5
Société Immobilière (Voirie)	5
Soudure Le Rocher inc	1
Soudure Will Nicolas	1
SQDC	2
Station service Bélanger Couture Inc	1
Synergie Gaspésie inc (entrepr.	
construction)	1
Télévision communautaire de Grande-	
Rivière	0.5
Telus	1
Tricolaine	0,5
Ville de Grande-Rivière	6

# H) TAUX FIXES - AQUEDUC ET ÉGOUTS 2023

Lorsque l'immeuble n'est desservi que par un service, l'unité est multipliée par un facteur de 0,6. Pour 2023 la valeur de chaque unité est de 560\$.

#### ARTICLE 3 BÂTIMENT INTERGÉNÉRATIONNEL

Tout immeuble possédant un logement intergénérationnel bénéficie d'un crédit des taxes facturées à l'unité pour ce logement intergénérationnel.

#### DÉFINITION D'UN LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL

Logement répondant aux deux caractéristiques suivantes :

- a) L'occupant du logement intergénérationnel doit être le père, la mère, le beau-père, la belle-mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du propriétaire ;
- b) Au moins un des occupants ou propriétaires doit être âgé d'au moins soixante-cinq (65) ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition.

Le crédit de taxes mentionné au paragraphe premier continue de s'appliquer tant et aussi longtemps que le logement est occupé par une des personnes répondant aux caractéristiques mentionnées aux paragraphes a) et b).

### **ARTICLE 4**

Les taxes foncières générales et les tarifs doivent être payés en un versement unique.

Toutefois, lorsque les taxes foncières générales et les tarifs totalisent une somme égale ou supérieure à trois cent dollars (300\$), le débiteur peut, à son choix, payer son compte en un versement unique ou en six (6) versements égaux.

Si le débiteur choisit de payer en six versements égaux, ils seront ainsi effectués :

1 <sup>er</sup> versement:	au plus tard le trentième jour (30e) qui suit l'expédition du compte,
2 <sup>e</sup> versement:	le soixante-quinzième jour (75°) qui suit l'expédition du compte,
3 <sup>e</sup> versement:	le cent vingtième jour (120°) qui suit l'expédition du compte,
4 <sup>e</sup> versement:	le cent soixante-cinquième jour (165e) qui suit l'expédition du compte,
5 <sup>e</sup> versement:	le deux cent dixième jour (210°) qui suit l'expédition du compte.
6 <sup>e</sup> versement:	le deux cent cinquante-cinquième jour (255e) qui suit l'expédition du
	compte.

Lorsqu'un versement n'est pas effectué dans le délai prévu, seul le montant du versement échu est alors exigible immédiatement.

#### **ARTICLE 5**

Les soldes impayés portent intérêts au taux annuel de quatorze pour cent (14%) à compter du moment où ils deviennent exigibles.

#### **ARTICLE 6**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi le jour de sa publication.

Marilyn Morin

GINO CYP MAIRE

## COPIE CERTIFIÉE CONFORME aux minutes du livre des délibérations,

à Grande-Rivière, ce 28e jour du mois décembre 2022.

Marilyn Morin, Greffière

Règlement VGR-722

ayant pour objet d'établir le taux de taxe foncière

générale ainsi que les tarifs pour les services municipaux pour l'année 2023;

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT12 DÉCEMBRE 2022

RÉS. 305.12-22

**PUBLICATION DU PROJET DE RÈGLEMENT** 

......12 DÉCEMBRE 2022

ADOPTION DU RÈGLEMENT ......20 DÉCEMBRE 2022

RÉS. 326.12-22

PUBLICATION DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT ......23-JANVIER 2023

ENTRÉE EN VIGUEUR ..... 23-JANVIER 2023

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marilyn Morin, greffière de la Ville de Grande-Rivière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public du dépôt du projet de règlement ayant pour objet d'établir le taux de taxe FONCIÈRE GÉNÉRALE AINSI QUE LES TARIFS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2023 DE LA VILLE en en affichant une copie au bureau de la municipalité et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Grande-Rivière le 12<sup>e</sup> jour de décembre 2022, conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 12ième jour de décembre 2022.

Ville de Grande-Rivière

# CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marilyn Morin, greffière de la Ville de Grande-Rivière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public de l'ADOPTION DU RÈGLEMENT VGR-722AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR LE TAUX DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE AINSI QUE LES TARIFS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2023 en en affichant une copie au bureau de la municipalité et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Grande-Rivière le 23e jour de janvier 2023, conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 23ième jour de janvier 2023.

Dandone B. Hautoveur.

Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière Ville de Grande-Rivière